



CONFEMEN infos

MARS 2006 n°7



Elèves dans une salle de classe pratiquement en ruines

Sommaire

- 01 **Editorial**
- 02 **Le Pasec**
 - Derniers ouvrages
 - Rapports d'évaluation
 - La parole aux correspondants nationaux
 - Réunion du Comité scientifique
- 05 **Info-éducation**
 - Les enjeux de la gestion scolaire
- 07 **Focus-éducation**
 - Concertations en éducation
 - Agenda
- 09 **Nouvelles de la Francophonie**
- 10 **Partenariat**
- 12 **Nouveaux visages**



Editorial

Voici quatre ans, les Ministres en charge de l'éducation des Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN donnaient au Secrétariat Technique Permanent, le mandat d'organiser les Assises Francophones de la Gestion

Scolaire. C'était en octobre 2002, lors de la 50^{ème} session ministérielle tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Aujourd'hui, ces Assises se tiennent, à la satisfaction générale de la communauté éducative internationale. Il me paraît opportun, d'exprimer notre reconnaissance et notre amitié profondes, à tous ceux qui ont porté ce projet avec nous, à tous ceux qui y ont investi leurs ressources et leur intelligence, à tous ceux qui n'ont ménagé ni leur énergie, ni leur temps, pour la tenue de ces Assises. Notre fierté à tous, c'est ce même idéal que nous partageons: l'Education Pour Tous. C'est, nous le croyons fermement, ce formidable élan de solidarité et de partage qui justifie la synergie qui s'est constituée autour de ces Assises. Un exemple parmi tant d'autres.

Bonne gouvernance, décentralisation et déconcentration, mobilisation des ressources, professionnalisation de la gestion scolaire et gestion des manuels scolaires seront au menu de nos échanges de la semaine. Sujets qui ne manqueront pas de susciter des débats passionnés. L'essentiel, comme l'a dit un éminent défenseur de ce projet, c'est qu'ils soient sanctionnés d'un plan d'action pertinent et réalisable.

Ces Assises sont donc pour nous, l'espérance.

L'espérance d'abord que les orientations qui sortiront de ces Assises ouvriront la voie à un nouvel ordre de gestion scolaire en Francophonie;

L'espérance ensuite que les éventuelles difficultés de mise en œuvre n'émeussent pas notre détermination d'atteindre nos objectifs, dont nous sommes par ailleurs convaincus de la pertinence et de l'efficacité; que chaque acteur, du sommet à la base, comprenne que les premiers pas sont toujours difficiles et que les résultats les plus prometteurs se forment dans la persévérance.

L'espérance enfin, que l'école de Demain, telle que nous l'entrevoions aujourd'hui, se révèle le moule et le fondement de la vie publique en Francophonie, dans toutes ses dimensions.

Outre qu'elle influe sur l'accès et la qualité de l'éducation, la gestion scolaire prépare en effet l'homme de demain à la tolérance, à la solidarité et au partage. Toutes vertus qui fondent et qui font la grandeur de la Francophonie.

Mme Adiza HIMA

Derniers Ouvrages parus



Le redoublement : mirage de l'école africaine ?

2005, CONFEMEN /
PASEC

Jean-Marc
Bernard, Odile
Simon, Katia
Vianou

Dans la gamme des travaux PASEC, les suivis de cohorte constituent un outil original. On a pu ainsi observer, entre 1995 et 2000, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, la trajectoire scolaire de près de 2000 élèves sur dix ans. Ces travaux ont constitué la base de l'ouvrage intitulé « le redoublement : mirage

de l'école africaine ? ».

CONFEMEN infos vous propose ici les points saillants de cet ouvrage qui apporte ainsi un éclairage nouveau sur la pratique du redoublement, notamment son incidence éventuelle sur la qualité de l'éducation.

L'Afrique a la particularité de présenter une très grande diversité de pratiques en matière de redoublement. En fait, les pratiques de redoublement au niveau national ne doivent rien au hasard ; elles sont le produit d'une histoire où le poids de l'époque coloniale est important. Aussi, constate-t-on que les pays francophones et lusophones d'Afrique ont plus souvent recours au redoublement que leurs pairs anglophones.

En effet, depuis longtemps, les recherches effectuées sur le redoublement partout à travers le monde ont montré les insuffisances et les incohérences de cette pratique.

Alors, pourquoi est-elle encore massivement utilisée dans certains pays africains ? Probablement parce qu'elle est le reflet d'une culture éducative élitiste où la sélection est nécessaire pour garantir la qualité de l'éducation. Par conséquent, contester le redoublement, ce serait mettre en péril la qualité de l'éducation et, au-delà, remettre en cause une culture éducative et les représentations qui s'y

rattachent.

Bien de nombreuses études montrent que plus on redouble dans un système éducatif africain, moins sont nombreux les enfants qui suivent une scolarité primaire complète, il n'est pas surprenant que les pratiques n'aient guère changé. L'argument du redoublement comme rempart de protection de la qualité reste dominant. Or, d'une part, les analyses menées dans cet ouvrage montrent que le mécanisme de sélection des redoublants ne permet pas de garantir que les élèves en difficulté, et eux seuls, soient touchés par le redoublement. Que penser d'une mesure censée combattre l'échec scolaire mais qui, dans les faits, n'est pas à même de sélectionner les élèves en difficulté ? En effet, Un élève de niveau faible qui redouble, aura, s'il n'abandonne pas l'école..., une progression à moyen terme nettement moins bonne qu'un élève de même niveau qui ne redouble pas. Redoublement ne rime manifestement pas avec qualité ! L'amélioration de la qualité de l'éducation passe donc par d'autres voies.

Cette analyse du redoublement invite à s'interroger : est-il possible d'atteindre la scolarisation primaire universelle, et les autres objectifs d'Education pour tous, sans une évolution notoire des cultures éducatives ?

Les rapports d'évaluations diagnostiques du Tchad et de la Mauritanie



Les rapports ont été rendus publics fin janvier et fin février. Ils comportent des améliorations notables d'un point de vue méthodologique par rapport aux précédentes productions PASEC, notamment dans la prise en compte des pondérations dans le calcul des scores et l'introduction d'analyses coût-efficacité.

Concernant la Mauritanie, l'enseignement fondamental est confronté à de sérieux problèmes de qualité. Il ressort en effet de l'étude du PASEC qu'au-delà de la question de l'affectation des moyens, celle de l'utilisation effective et efficace de ces moyens reste une préoccupation majeure.

Pour remédier à cette situation et améliorer sensiblement l'efficacité

du système éducatif mauritanien, l'étude a analysé et mis en lumière quelques facteurs de réussite (les dynamiques d'écoles, les classes multigrades, la formation professionnelle initiale, la formation continue, la gestion des absences des enseignants, le redoublement et les manuels scolaires) tout en suggérant l'exploration d'une méthode de gestion axée sur les résultats.

Les analyses ont montré que sans un changement de mode de gestion, tout progrès en matière de qualité est inespéré et les progrès qui seront entrepris dans ce sens seront pratiquement assimilés à vouloir remplir un tonneau des danaïdes.

En Mauritanie, l'évaluation fait suite à de nombreux travaux similaires réalisés par la Cellule Nationale d'Évaluation placée à l'Institut Pédagogique National. C'est la première fois qu'une restitution publique des résultats rassemble les directeurs et inspecteurs venus de tout le pays.

Au Tchad, l'étude a relevé que le système éducatif fait face à un double défi d'extension et de qualité de l'éducation.

A titre d'illustration, seul un enfant sur trois achève le cycle primaire et la proportion d'adultes ayant achevé six années d'étude qui peuvent lire aisément n'est que de 50%. Outre que le Tchad ne mobilise

pas assez de ressources pour l'éducation primaire, les acquisitions scolaires restent inférieures à ce que l'on pourrait attendre du niveau de mobilisation actuel.

Toutefois, des facteurs de réussite pouvant favoriser à la fois la qualité de l'éducation, l'extension de la couverture et l'efficacité de la gestion ont été relevés : les modes d'organisation scolaire et le redoublement, le recrutement et la gestion des enseignants, les manuels scolaires et la formation des enseignants.



En définitive, l'étude relève que la politique éducative tchadienne serait plus efficace si de nouveaux modes de gestion des enseignants étaient expérimentés.

La restitution au Tchad, les 25 et 26 janvier 2005, s'est effectuée en présence du Ministre Délégué Chargé des Enseignements de Base et du Secondaire.

La parole aux Correspondants nationaux de l'Union des Comores et du Canada-Nouveau-Brunswick

1. Quels sont les enjeux de la gestion scolaire pour l'avenir de nos systèmes éducatifs ?

L'éducation, par définition, ne peut être statique et doit demeurer en mouvance continue. Avec les transformations actuelles au sein de nos sociétés - et ce au niveau planétaire -, force est de constater que l'école ne détient plus le monopole du transfert de connaissances et qu'elle est confrontée, dans beaucoup de pays, à de sérieux défis. L'école doit donc s'adapter à de nouvelles réalités. Bref, l'école doit se redéfinir.

Il devient impératif pour les communautés de s'approprier leur juste place dans la redéfinition des systèmes éducatifs et l'identification des priorités éducatives. Les administrations en place ne peuvent que bénéficier d'une optique externe provenant de leurs constituants.

Tout organisme performant sait s'adapter et se renouveler au moment opportun. L'avenir des systèmes éducatifs passe par une gestion scolaire adaptable et inclusive.

2. Comment entrevoyez-vous le rôle du politique dans la mise en œuvre d'une gestion scolaire centrée sur la bonne gouvernance et la décentralisation ?

Dans un premier temps, il faut s'assurer que le politique soit convaincu du bienfondé de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Il est essentiel que le politique s'approprie cette responsabilité.

La gestion du changement n'est pas chose facile. Il est utile de se rappeler que celle-ci repose sur des assises telles la reconnaissance d'un besoin de changement, le besoin d'impliquer les gens et l'importance d'un bon plan d'action, pour ne nommer que celles-ci.

Le politique a donc la responsabilité d'exercer son leadership dans la formulation et la mise en œuvre d'une vision éducative ambitieuse, mobilisatrice et réaliste - tout en s'assurant de tenir compte des prémisses du changement.

Réunion du Comité Scientifique du PASEC



Les membres du Comité Scientifique lors de leur dernière réunion tenue du 6 au 10 mars 2006.

Du 6 au 10 mars, le Comité Scientifique s'est réuni à Dakar pour examiner l'avancement des travaux en cours, établir les orientations du programme et discuter des améliorations possibles de la méthodologie PASEC.

Outre la réalisation d'un guide méthodologique et d'un manuel de procédure pour les équipes nationales (questions placées en haut des priorités), la réunion du Comité Scientifique a abordé plusieurs questions d'actualité. Parmi celles-ci figurent notamment celle de la communication entre le Secrétariat Technique Permanent et le Comité

Scientifique, le déroulement des évaluations récentes ou en cours, le plan de communication du PASEC, les coopérations et partenariats.

A retenir

4 rapports sont attendus au cours de l'année 2006 : Evaluations thématiques en Guinée (formation des enseignants contractuels), au Bénin, au Cameroun et à Madagascar. Les premiers résultats devraient être rendus publics lors de la 52^{ème} réunion ministérielle de Niamey.

Les enjeux de la gestion scolaire

La qualité de l'enseignement reste pour la plupart des Etats membres de la CONFEMEN une équation épineuse à résoudre. Comment allier expansion de l'éducation et qualité de l'enseignement ? Telle est la question qui se pose à la plupart des Etats du Sud membres de la CONFEMEN. Cette question est d'autant préoccupante que le défi de la scolarisation universelle qu'il faudra relever en 2015 est d'abord perçu en termes de quantité, la majorité des pays s'étant lancés dans une course contre la montre qui fait de l'expansion de l'offre une priorité absolue. Plusieurs stratégies ont été utilisées en vue de faire entrer le maximum d'élèves à l'école. Malheureusement, dans cette hâte des Etats à arriver aux 100% d'enfants scolarisés, une dimension importante de ce défi risque fort d'être oubliée. La qualité de l'éducation que revendique la CONFEMEN et pour la réalisation de laquelle elle s'investit depuis sa création, devrait mobiliser davantage les acteurs de l'Education. C'est dans cette perspective que lors de la 50ème session tenue à Ouagadougou en octobre 2002, les Ministres de l'Education ont donné à la CONFEMEN le mandat de convoquer les Assises Francophones de la Gestion Scolaire.

Pourquoi les Assises portent-elles sur la Gestion Scolaire ?

Organisées en étroite collaboration avec

l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Association Francophone Internationale des Directeurs d'Etablissements Scolaires (AFIDES) et bien d'autres acteurs intervenant au plan mondial telles que la Banque Mondiale et la Banque Islamique de Développement, ces Assises réuniront du 04 au 08 avril 2006 plus de 200 participants provenant des quatre points du Globe : Etats et gouvernements membres de la CONFEMEN, Organisations



non gouvernementales, Associations, syndicats d'enseignants, chefs d'établissements, organisations internationales, représentants de collectivités territoriales, médias...

Le choix de ce thème est apparu incontournable au vu des incidences fâcheuses du mode de gestion hautement centralisé, standardisé et directif sur les systèmes éducatifs des Etats membres de la CONFEMEN. Il fallait de toute évidence songer à trouver un mode de gestion alternatif qui soit plus souple, réactif, participatif et responsable. Un mode de gestion qui saura mieux promouvoir et garantir le développement de l'éducation. Se fondant essentiellement sur le rapport DELORS, du nom du Président de la Commission Internationale sur l'éducation

pour le 21ème siècle, qui fait de la qualité de la gestion « le premier facteur de l'efficacité scolaire », le Forum Mondial sur l'Education tenu à Dakar (Sénégal) en septembre 2000, et la 50ème session ministérielle de la CONFEMEN tenue à Ouagadougou en septembre 2002 en feront leur cheval de bataille. C'est ainsi que longtemps reléguée au second plan au profit de l'expansion de l'offre, la qualité de l'éducation est devenue depuis, une vive préoccupation.

Les orientations issues de ces deux rencontres internationales ont particulièrement porté sur la nécessité impérieuse d'une réforme de la gestion de l'éducation suivant un mode de gestion centré sur des procédures de décision,

d'exécution et de suivi plus décentralisées et participatives aux échelons de responsabilité inférieurs.

En marge de ces orientations, bon nombre de réflexions ont été développées sur ce sujet et toutes les analyses confirment la nécessité de changer de fusil d'épaule. Les Assises Francophones de la gestion scolaire sont en ce sens porteuses d'espérance puisqu'elles porteront ses débats sur cinq thèmes essentiels recouvrant pratiquement la totalité des préoccupations recensées par le plan d'action de Dakar et celui de la 50ème ministérielle de Ouagadougou. Il s'agit de : **la bonne gouvernance, la centralisation / décentralisation / déconcentration, la mobilisation des ressources, la professionnalisation de la**

sions qui seront engagées autour de ces thèmes, il s'agira d'abord de dresser un diagnostic pertinent de la situation actuelle des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, de développer ensuite la réflexion autour des modèles de gestion ayant fait la preuve de leur efficacité et enfin élaborer un cadre d'action pouvant favoriser une évolution positive de la qualité de l'administration scolaire, et globalement des systèmes éducatifs dans les pays francophones.

Comment les Assises prendront-elles en charge une telle problématique ?

Les difficultés d'une prise en charge de la problématique qui sera au centre des débats à Madagascar sont d'une telle évidence qu'il n'est point besoin de les étaler. Secteur hautement stratégique, l'Education est aussi le levier offrant le plus de possibilités de changer les mentalités et les comportements. Changer les méthodes de transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoirs être, transformer les relations entre partenaires de l'école, orienter les décideurs vers un nouvel ordre de gestion fondé sur la transparence et l'efficace...sont autant de défis qu'il ne sera pas aisé de relever. Il ne faut point se méprendre. Les questions d'éducation sont des questions politiques.

Ce dernier aspect paraît particulièrement prépondérant dans la mesure où sans une implication totale et permanente du politique dans la mise en œuvre du plan d'action qui découlerait de ces Assises, il serait illusoire d'en attendre grand-chose. Il est clair que promouvoir dans le cadre de la gestion des principes de bonne gouvernance qui garantissent un meilleur pilotage des systèmes

éducatifs dépend au premier chef de l'engagement et de la détermination du politique. Il en est de même de la promotion d'un leadership partagé à tous les échelons. Le constat est là : Face à la kyrielle de préoccupations et de sollicitudes auxquelles elle doit faire face, éloignée du théâtre des opérations, « l'administration centrale n'a ni le temps, ni la capacité de planifier et de piloter efficacement le système ». En vérité, la déconcentration à elle seule ne suffit pas. Il faut une politique hardie de décentralisation, seule susceptible de conférer à chaque acteur une responsabilité claire et une réelle capacité d'action vis-à-vis de l'école. Une école que la communauté va dès lors s'approprier et dont elle va s'impliquer dans la vie quotidienne. Cette délégation de pouvoirs à la communauté dans le cadre de la décentralisation aura par conséquent pour incidence progressive de refonder les relations entre l'école et son milieu. La centralisation excessive qui caractérise en général les modes de gestion de l'éducation dans la plupart des Etats membres de la CONFEMEN, ses procédures lourdes et complexes, l'exploitation irrationnelle des ressources humaines sont entre autres maux les principaux verrous qu'il faudra s'atteler à faire sauter.

La mobilisation des ressources ne sera pas non plus une tâche aisée. Car, au-delà de la pauvreté ambiante des communautés et des parents qui restent des acteurs locaux privilégiés de la vie de l'école, il ne faut pas perdre de vue que la politisation à outrance de l'administration scolaire conduit à la négation d'une bonne partie des valeurs et compétences nationales. Ceci pourrait se révéler une contrainte majeure à l'application de toute mesure

tendant à promouvoir de nouvelles méthodes de gestion fondées sur la bonne gouvernance.

S'il est donc incontestable que l'école doit être le lieu de la qualité et que « les stratégies et les réformes orientées vers l'amélioration de la qualité n'obtiendront l'effet escompté que si elles sont fondées sur les dynamiques internes aux écoles et aux classes », il y a lieu de s'interroger au préalable sur la voie à privilégier, les stratégies et les moyens d'action susceptibles de garantir une opérationnalisation réussie de cet axiome.

La question qu'il faut se poser d'ores et déjà est de savoir si les conditions objectives existent pour la mise en œuvre du plan d'action des Assises. La décentralisation, nous le savons, n'est pas encore une réalité effective dans bon nombre de pays membres de la CONFEMEN.

La déconcentration elle-même a souvent du plomb dans l'aile, le transfert de compétences étant perçu comme une perte de pouvoirs et un affaiblissement de l'administration centrale. Alors même que le transfert de compétence, outre qu'elle renforce les capacités de réaction d'un système, lui donne les moyens appropriés de répondre efficacement aux problèmes qui se posent.

A la lumière de ces réflexions, plutôt de ces interrogations, il est aisé de déduire que les Assises Francophones s'annoncent particulièrement déterminantes pour le pilotage futur des systèmes éducatifs des Etats membres.

La Francophonie qui est d'abord solidarité et partage, saura sans doute relever le défi en élaborant des orientations pertinentes, assorties d'un agenda définissant clairement les rôles et les devoirs de chaque partie prenante dans la mise en œuvre des mesures qui seront prises.

Concertations en éducation



10^e Atelier International du PASEC (Ouagadougou, du 21 au 30 novembre 2005).

Le 10^e atelier international du PASEC s'est tenu à l'hôtel Somketa à Ouagadougou, au Burkina Faso du 21 au 30 novembre 2005. Inscrit sous le slogan « des analyses éclairées pour une éducation de qualité », ce 10^e atelier est organisé dans une logique de dynamisation du réseau d'experts des pays de la CONFEMEN pour la maîtrise et l'appropriation des instruments et méthodes en matière d'évaluation des systèmes éducatifs.

Les travaux se sont articulés autour de deux axes : d'une part la formation au calcul des scores pondérés, pour renforcer les compétences des équipes nationales quant à la mise en œuvre de techniques statistiques ; d'autre part des propositions pour améliorer le

fonctionnement des équipes nationales PASEC.

Outre ces deux aspects, l'atelier a aussi été un lieu de réflexion sur divers thèmes liés à l'éducation. La participation active de l'OIF et deux chercheurs basés à Ouagadougou ont permis d'enrichir les discussions par plusieurs exposés. On peut citer entre autres, le suivi qualitatif des politiques éducatives, l'apport des sources de données non scolaires dans l'étude de la scolarisation et le passage de l'approche par objectifs (PPO) à l'approche par les compétences (APC).

47^{ème} réunion de la commission de coopération et de programmation au sujet des voies d'éducation informelle

Monsieur Yvan d'AMOURS, conseiller en politiques éducatives du Secrétariat Technique Permanent (STP) a représenté la Secrétaire Générale de la CONFEMEN à la 47^{ème} réunion de la commission de coopération et de programmation au sujet des voies d'action en matière d'éducation informelle, tenue le 15 février 2006 à Paris. M. d'AMOURS, qui a notamment fait l'exposé de la contribution de la CONFEMEN sur la question, a défini d'abord le concept d'éducation informelle avant d'explorer les contributions et limites de l'éducation informelle dans le processus d'apprentissage. Il a en outre mis l'accent sur la place prépondérante qu'occupe l'éducation informelle dans le cadre stratégique décennal de la Francophonie avant de dégager des pistes d'action possibles en vue de renforcer la contribution de l'éducation informelle à l'instruction, à la socialisation et à la qualification des populations jeunes et adultes vivant dans l'espace francophone. M. d'AMOURS a conclu en soutenant que « l'éducation informelle doit faire partie d'une stratégie globale de l'éducation garantissant une cohérence des stratégies et moyens plus ou moins formels mis en œuvre sur le terrain ».

Troisième session du Haut Conseil de la Francophonie

La 3^{ème} session du Haut Conseil de la Francophonie s'est tenue les 16 et 17 janvier 2006 à Paris (France). Après avoir rappelé que les pays membres de l'Organisation Internationale de la

Francophonie ont exprimé en maintes occasions leur attachement et leur soutien aux objectifs de l'Education Pour Tous, le Haut Conseil de la Francophonie a recommandé à l'OIF un certain nombre de mesures visant à soutenir la refondation des systèmes éducatifs en Afrique, à favoriser l'articulation des langues nationales et du français pour une efficacité accrue de ces systèmes éducatifs, à encourager le recours aux moyens de communication indispensables à la formation initiale et tout au long de la vie et aider les Etats membres de l'OIF qui en ont besoin à constituer des dossiers recevables par les partenaires financiers.

Les membres du Haut Conseil de la Francophonie qui ont assorti leur recommandation avec des propositions d'actions, en ont appelé à leur Président, M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie, afin que le XI^e sommet prévu en septembre 2006 à Bucarest, puisse s'en inspirer.

Education et Francophonie : un défi pour la chaîne du livre

Dans le cadre du Festival francophone de France, le Haut Conseil de la Francophonie a organisé, le 20 mars 2006, en collaboration avec l'Association Culture et Développement, une table ronde sur la question du livre scolaire. Cette table ronde qui a notamment vu la participation d'éminentes personnalités, (éditeurs, libraires, spécialistes de l'économie du livre et de l'éducation, représentants de collectivités locales...) dont deux membres du Haut Conseil de la Francophonie, MM. Denis Tilinac, écrivain et PDG des éditions de "La Table Ronde" et Christian Valantin, directeur du HCF.

Ayant pour objectif principal de s'interroger de façon large sur la problématique de la chaîne du livre, particulièrement en Afrique, et sur la nature et les qualités des partenariats à mettre en place, la table ronde portera sur les thèmes suivants :

- Enjeux et défis de la diffusion des savoirs ;
- Editer pour l'éducation, situation dans l'espace francophone ;
- La librairie africaine et les matériels d'éducation : situation ;
- Coopération et renforcement de la chaîne du livre.

Campagne mondiale pour l'éducation

La campagne mondiale pour l'éducation pourrait mobiliser cette année plus de personnes qu'au cours de l'année précédente (5 millions de participants en 2005). Menée sur le thème "**Chaque enfant a besoin d'un enseignant**", l'édition 2006 a pour objectif d'exercer une pression soutenue sur les responsables politiques afin qu'ils fournissent davantage de moyens financiers et qu'ils fassent de l'EPT une priorité politique. Cette pression qui devra s'exercer tant sur les pays riches que sur les pays pauvres, sera articulée autour des actions suivantes :

1 - Vis-à-vis des pays riches :

- Augmenter l'aide et annuler la dette afin de permettre aux pays en développement d'investir dans le développement de leurs systèmes éducatifs.
- Soutenir les plans d'éducation à long terme de ces pays, notamment au niveau des salaires des enseignants.
- Mettre un terme aux conditions défavorables des bailleurs de fonds qui empêchent ces pays d'embaucher un nombre suffisant d'enseignants professionnels.

2 - Vis-à-vis des pays pauvres :

- Augmenter les dépenses publiques pour l'éducation.
- Garantir la qualité de l'enseignement en dispensant aux enseignants une véritable formation professionnelle.
- Payer aux enseignants un salaire décent et leur permettre de participer aux décisions concernant l'éducation.
- Réduire la taille des classes et améliorer leur état général.

C'est à ce prix, estime l'Internationale de l'Education, que le monde reprendra la voie de la réalisation de l'EPT. La campagne connaîtra son point culminant au cours de la semaine du 24 au 30

A noter dans vos agendas

La 52^{ème} session ministérielle de Niamey, au Niger (du 27 mai au 02 juin).

La 52^{ème} session ministérielle de la Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) se déroulera du 27 mai au 02 juin 2006 à Niamey, au Niger. Portant sur le thème de la gestion scolaire, la ministérielle de Niamey qui pourra notamment s'enrichir des actes des Assises Francophones de Madagascar, marquera sans doute un nouveau tournant dans la vie de la CONFEMEN qui occupe désormais une place de choix dans l'architecture institutionnelle de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Niamey sera également l'occasion pour les ministres de la CONFEMEN, d'une part de valider le cadre d'action et définir les orientations en vue de l'amélioration de la qualité de la gestion scolaire ; d'autre part d'apprécier le bilan du Secrétariat Technique Permanent (STP) par rapport au plan de relance de la CONFEMEN décidé il y a quatre ans à Ouagadougou (Burkina Faso).

Adoption de la charte de la Francophonie

Support juridique de l'ensemble du cadre institutionnel francophone, la charte de la Francophonie définit notamment le rôle et les missions de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Adoptée par la 21^{ème} conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo le 23 novembre 2005, la charte comprend 17 articles et précise en son préambule que « la langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences ».

L'adoption de cette charte a matérialisé entre autres, la consécration de la CONFEMEN au rang d'Institution à part entière de la Francophonie, chargée d'une part, d'orienter les Etats membres dans l'élaboration de leurs politiques éducatives, d'autre part d'orienter l'ensemble de la programmation éducation-formation soumise à l'approbation des sommets. Le Secrétariat Technique Permanent (STP) qui en est l'organe de pilotage, a pour mission d'exécuter et de coordonner les actes de la conférence ministérielle.

La Lituanie et la Slovaquie s'engagent à former leurs fonctionnaires au français.

Antanas Valioris et Eduard Kukan, respectivement Ministres des Affaires étrangères de la Lituanie et de la Slovaquie ont signé le 20 février pour le premier et le 07 mars pour le second, un

mémorandum pour la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation au français pour les fonctionnaires de l'administration publique. Ce programme qui fait partie du plan pluriannuel pour le renforcement du français en Union Européenne, a été mis en place en janvier 2002 par l'Organisation Internationale de la Francophonie et sera mis en œuvre avec l'appui de la France, de la Communauté française de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.

En Lituanie comme en Slovaquie, le programme vise à parfaire la maîtrise de la langue française de plusieurs centaines de fonctionnaires et diplomates en charge des dossiers européens et susceptibles de travailler auprès des Institutions européennes.

Avec la Slovaquie, le Secrétaire Général de la Francophonie signait ainsi le sixième mémorandum de ce genre, après ceux établis avec la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie, la Bulgarie et la Lituanie.

20 mars : journée internationale de la Francophonie

A l'occasion de la journée anniversaire de la création de la Francophonie, son Secrétaire Général, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF, a livré un important message dans lequel il a notamment indiqué que la réforme ayant abouti à une nouvelle charte consacrant l'OIF comme unique organisation internationale de la Francophonie doit donner à celle-ci une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité susceptibles de contribuer à ancrer davantage sa crédibilité. Plaidant pour une mobilisation générale en perspective de la grande bataille de la ratification de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Abdou DIOUF a

précisé que « notre devoir est de répondre aux aspirations à un monde plus juste, cette reconnaissance de la nécessité de respecter et de garantir la diversité culturelle constituant un pas important dans l'expression des identités de tous, parce qu'elle donne enfin à la culture la place qui lui revient dans le progrès et le développement. Ce respect de l'âme des peuples ne peut qu'offrir aux hommes de nouveaux terrains d'échanges et de partage et ainsi leur permettre d'entrer dans l'ère d'une mondialisation à visage humain, riche de toutes les percées créatives et citoyennes de peuples divers mais résolus à s'enrichir dans leurs différences ».

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LEOPOLD SEDAR SENGHOR 2006 décrétée année SENGHOR

Spectacles, expositions, colloques, publications, concours, projections de films, émission de timbre-poste à l'effigie de SENGHOR, ... ce sont des centaines de manifestations qui sont organisées à travers l'ensemble de l'espace francophone tout au long de l'année 2006, pour célébrer le centenaire de la naissance de SENGHOR. Cette initiative louable qui est à mettre à l'actif du Secrétaire Général de l'OIF, le Président Abdou DIOUF, vise à rendre hommage à la fois au Chef d'Etat, à l'homme de lettres, au promoteur de la diversité culturelle qui personnifie les valeurs, combats et idéaux de la Francophonie moderne dont il est l'un des pères fondateurs. Au Burkina Faso tout comme au Bénin par exemple, dans la panoplie de manifestations prévues, il y a notamment une rue qui porte désormais le nom de l'illustre disparu.



CONFEMEN-AIF

La CONFEMEN et L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) entretiennent d'excellentes relations de partenariat. Ce partenariat a été particulièrement actif au cours de l'année 2005. On peut notamment citer à titre d'exemples des réalisations de l'année écoulée l'appui financier et technique que l'OIF a apporté dans l'organisation de l'atelier annuel PASEC, dans la publication de l'étude intitulée « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? » et dans l'organisation des Assises Francophones de la gestion scolaire.

CONFEMEN- Banque Mondiale

Dans le cadre de la traduction en anglais de l'étude « Le redoublement : mirage de l'école africaine ? », des contacts ont été engagés avec la Banque Mondiale (Fonds norvégien) pour le financement de l'opération. En outre, deux

projets sont en cours de négociation. Il s'agit d'une part du DGF (Fonds nordique) permettant au PASEC de bénéficier d'un financement destiné à appuyer des programmes oeuvrant pour l'évaluation des systèmes éducatifs, d'autre part du WBI qui est fondé sur un partenariat technique en faveur de l'élaboration et de l'enrichissement de modules de formation à l'évaluation devant servir de supports pour des sessions de formation d'experts des cellules d'évaluation déjà en place dans les pays francophones.

CONFEMEN- CREFEME

Dans le cadre de son projet de formations qualifiantes à distance de 15 mois qu'il envisage de mettre en place en partenariat avec le pôle de Dakar et l'Institut de la Banque Mondiale (WBI), le CREFEME, situé à Rabat et financé par la Coopération française, pourrait s'adresser au PASEC pour la réalisation du module sur la qualité.

CONFEMEN- CIEP

Au cours de l'année 2005, le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) a invité la CONFEMEN à travers le PASEC à faire des interventions lors de deux réunions thématiques qu'il a organisées en avril et en mai. La première, relative aux rencontres internationales de Sèvres, portait sur le thème « Mieux comprendre l'école de demain-dix années d'éducation dans le monde » ; la seconde s'étant déroulée dans le cadre du rendez-vous sur l'évaluation. Il s'agissait pour le PASEC au cours de cette deuxième rencontre de faire part de sa méthodologie d'enquête et de faire partager aux participants le témoignage d'une des équipes PASEC des pays ayant bénéficié récemment d'une évaluation PASEC

CONFEMEN- Pôle de Dakar

Le PASEC entretient un

partenariat étroit avec le pôle de Dakar. Au cours de l'année écoulée, outre les articles co-rédigés, la relecture de documents, la production de données chiffrées, les résultats PASEC ont été avantageusement repris dans le rapport EPT et Dakar + 5. La réalisation du RESEN Tchad en particulier a été l'occasion d'échanges techniques et de nombreux résultats du PASEC ont été repris dans le rapport RESEN et vice versa.

CONFEMEN-UNESCO

Le PASEC a initié des contacts avec les différents programmes régionaux d'évaluations, à savoir l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (Montréal), l'Institut International de Planification de l'Education (Paris) et le SACMEQ (Harare) avec qui il est envisagé la tenue d'une réunion dans les prochains mois. Il faut en outre préciser que des données PASEC ont été envoyées à l'IIPPE pour servir de base de travail pour les étudiants.

CID/autres centres de documentation

Conformément à son cahier des charges, le Centre d'Information et de Documentation (CID) de la CONFEMEN a initié une série de contacts avec plusieurs centres de documentation, d'Ecoles de Formation Professionnelle et d'Ecoles de Formation d'Instituteurs installés au Sénégal et à

l'étranger, en vue de la création d'un cadre de coopération. Cette coopération qui est actuellement en chantier (les textes officiels ont déjà été élaborés), concernerait les aspects suivants : échanges, actualisation et diffusion de bases de données documentaires, facilitation d'accès pour les publics aux ressources documentaires disponibles dans les centres de documentation constituant le réseau.

Le réseau, qui reste ouvert à tout centre de documentation partageant les mêmes idéaux, est actuellement composé des membres suivants: le CID de la CONFEMEN, les centres de documentation du BRENDA, du Bureau d'Appui à la Coopération canadienne, de la CUSE/UNESCO de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), de l'Institut National d'Etudes et d'Actions pour le Développement de l'Education (INEADE) et de la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) du Ministère de l'Education.

Médias

Dans le cadre de son programme de communication visant à lui assurer une plus grande visibilité, la CONFEMEN a entrepris de renforcer davantage ses relations partenariales avec les médias. Les derniers ateliers de formation et de restitution des résultats du PASEC ont ainsi fait l'objet d'une intense mobilisation médiatique (télévision, radio, presse). Des conseillers techniques PASEC ont aussi participé à un débat radiophonique sur la qualité sur Africa N°1 et sont de plus en plus sollicités pour des interviews sur d'autres médias nationaux sénégalais.

Lu pour vous

L'alphabétisation pour la vie

"Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015, notamment celui des femmes, et garantir à tous les adultes un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation continue" était l'un des six objectifs adoptés à Dakar en 2000.

L'alphabétisation, un sujet qui a été quelque peu négligé depuis Dakar, est le thème principal du RMS 2006. L'alphabétisation représente un défi crucial parce qu'elle est à la base de l'apprentissage. Qui plus est, la réalisation de l'EPT est inextricablement liée à l'alphabétisation des adultes. Aujourd'hui le monde compte 771 millions d'adultes analphabètes (18% de la population adulte) contre 871 millions en 1990. Mais ces chiffres induisent en erreur. Ils cachent le fait que les progrès en terme d'alphabétisation varient fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, tandis que l'Asie de l'Est et le Pacifique ont enregistré une baisse de leur taux d'analphabétisme de 44% entre 1990 et 2004, au cours de la même période, le niveau a augmenté de 9% en Afrique subsaharienne. Cela montre que les progrès accomplis jusqu'à présent sont insuffisants pour contrebalancer la croissance de la population. Entre temps, le Burkina Faso, le Mali et le Niger affichent invariablement les taux d'alphabétisation les plus bas (moins de 20%).

Nouveaux visages

Modi ALZOUMA Moussa est de nationalité nigérienne. Mis à la disposition du Secrétariat Technique Permanent à partir de décembre 2005, il est certifié de l'Institut de Formation aux Techniques de l'Information et de la Communication (IFTIC), section presse écrite, de Niamey et titulaire d'une Maîtrise des Sciences et Techniques/Management de l'Entreprise, option communication de l'Université de Dunkerque. M. MODI a d'abord été journaliste au journal « Le Démocrate », hebdomadaire privé nigérien, attaché de presse au Ministère de l'Education de son pays avant d'être mis à la disposition du STP où il assume les fonctions de conseiller en communication. Ayant une grande expérience de la communication pour le développement de l'éducation, il ne manquera pas d'apporter un plus dans la visibilité de la CONFEMEN.

Kenneth HOUNGBEDJI est de nationalité béninoise. Ingénieur Statisticien de par sa formation à l'Ecole Nationale d'Economies Appliquées (ENEA), il occupe à la CONFEMEN la fonction de Conseiller Technique au sein du PASEC depuis janvier 2006. Mais sa contribution aux travaux du PASEC a commencé depuis mars 2005 avec les réflexions sur la consolidation des techniques d'échantillonnages utilisées lors des évaluations PASEC. Ces réflexions ont abouti à la rédaction et à la production du document de référence dans la méthodologie PASEC dont la note méthodologique sur la prise en compte du plan d'échantillonnage dans les procédures d'estimation. Avant d'occuper ses fonctions actuelles au PASEC, M. Kenneth a aussi appuyé les Conseillers Techniques dans le traitement et l'analyse des données de l'étude sur la Guinée entre août et décembre 2005.

Sévane ANANIAN est de nationalité française. Statisticien-économiste récemment diplômé de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE), il est mis à disposition de la CONFEMEN dans le cadre d'un volontariat international (VI). Il occupe la fonction de conseiller technique depuis mars 2006.

Lucie GRILLET est de nationalité française. Economiste, elle est titulaire d'un Master Recherche en « Economie du Développement » et d'un Master Professionnel « Analyse et gestion de projet » obtenus au CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International). Elle est mise à la disposition de la CONFEMEN par le Ministère Français des Affaires Etrangères dans le cadre d'un Volontariat International.

Kodjovi AMAVI est de nationalité togolaise. Elève Ingénieur Statisticien en fin de formation à l'Ecole Nationale d'Economies Appliquées (ENEA), il travaille depuis mars 2006 en tant que stagiaire au PASEC. Ce travail de réflexion qui porte sur l'apport de la Théorie des Réponses aux Items dans l'analyse des données PASEC doit déboucher sur la rédaction d'un document.

Ankouvi NAYO, de nationalité béninoise est Elève Ingénieur Statisticien en fin de formation à l'Ecole Nationale d'Economies Appliquées (ENEA). Il est au PASEC en tant que stagiaire depuis mars 2006. Il travaille conjointement avec son collègue Kodjovi AMAVI sur le sujet cité ci-dessus.

CONFEMEN Infos

est une lettre d'information trimestrielle consacrée à l'actualité éducative, à la recherche et aux partenaires dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par
le Secrétariat Technique
Permanent de la CONFEMEN

Directrice de publication : Adiza Hima
Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa
Rédaction : Modi Alzouma Moussa
Collaboration : Yvan D'AMOURS

Secrétariat Technique Permanent de la CONFEMEN
Immeuble Kébé-Extension, 3^{ème} étage
BP 3220 - Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 821 60 22
Fax : (221) 821 32 26
E-mail : confemen@sentoosn